

VILLE DE COURSEULLES SUR MER

LISTE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 7 AVRIL 2023

La séance est ouverte à 18 H 00

<u>ETAIENT PRESENTS :</u>	<u>ETAIENT ABSENTS EXCUSES :</u>
Mme PHILIPPEAUX Anne-Marie	
M. GEFFROY Sébastien	
Mme TANNE Michèle	
M. DUBOIS Bruno	
M. NICAISE Francis	
Mme VAN VEEN Anne-Marie	
M. GUILBERT Jean-François	
Mme DOUIS Christelle	
M. LENEZ Alain	
Mme MANGENOT Isabelle	
M. SAGET Thierry	
Mme ROOS Isabelle	
M. LEMOINE Marc	
Mme OUINE Carole	
Mme PITEL Emmanuelle	
	Mme Nathalie LEBECQ- SALLARD a donné pouvoir à Mme Rozenn DAGORN
Mme DAGORN Rozenn	
M. DOUIS François	Présent à partir du point n°6
M. GERNIER François	M. François GERNIER a donné pouvoir à M. Marc LEMOINE jusqu'au point n°2
M. BENOIST Corentin	
Mme CHARPENTIER Catherine	
Mme PIERRE-CHAUCHAT Alexandra	
M. IGUAL Jérôme	
Mme BEAUDOUX Sarah	
	Mme Christelle CHENEGRIN a donné pouvoir à Mme Stéphanie LAVAULT
M. HEUVELINE Jean-Marc	
Mme LAVAULT Stéphanie	

SECRETARE DE SEANCE : Monsieur Alain LENEZ

Point n°1 – Installation d'un nouveau conseiller municipal

Le Conseil Municipal **PREND ACTE** de l'installation de Madame Catherine CHARPENTIER en qualité de conseillère municipale.

Point n°2 – Remplacement d'une conseillère municipale démissionnaire au sein des commissions

Le Conseil Municipal **DESIGNE** Madame Catherine CHARPENTIER pour siéger au sein des commissions « Culture et Animations », « Commerce et développement économique », « Services à la population » en remplacement de Madame Marguerite GILBERT.

Point n°3 – Election d'un nouvel adjoint au Maire

Le Conseil Municipal **DECIDE** à la majorité de **20 VOIX POUR et 6 ABSTENTIONS** (*M. J. IGUAL, Mme S. BEAUDOUX, Mme A. PIERRE-CHAUCHAT, M. J.M HEUVELINE, Mme C. CHENEGRIN et Mme S. LAVault*) que l'adjoint à désigner occupera le 4^{ème} rang dans l'ordre du tableau.

Le Conseil Municipal au terme d'un vote à bulletin secret à trois tours, **PROCLAME** Madame Emmanuelle PITEL, 4^{ème} adjointe.

Les résultats des votes sont les suivants :

Nombre de votants : 26

Madame Isabelle ROOS : 10 voix

Madame Emmanuelle PITEL : 11 voix

5 bulletins blancs.

Point n°4 – Signature d'un avenant au bail emphytéotique signé avec le centre Juno-Beach

Le Conseil Municipal **APPROUVE** à la majorité de **20 VOIX POUR et 6 CONTRE** (*M. J. IGUAL, Mme S. BEAUDOUX, Mme A. PIERRE-CHAUCHAT, M. J.M HEUVELINE, Mme C. CHENEGRIN et Mme S. LAVault*), la redevance annuelle demandée au centre Juno-Beach dans le cadre d'un avenant qui sera signé entre la Ville et le centre Juno-Beach pour un montant de 32 000 € et donne délégation à Mme le Maire pour signer l'avenant et l'ensemble des pièces s'y rapportant.

Point n°5 – Comptes de gestion 2022 du budget principal et des budgets annexes

Le Conseil Municipal **APPROUVE à l'UNANIMITE** les comptes de gestion dressés par le comptable du Trésor Public pour l'exercice 2022.

Point n°6 – Comptes administratifs 2022 du budget principal et des budgets annexes

Le Conseil Municipal par un vote à bulletin secret **ADOpte** le compte administratif du budget principal à la majorité de **13 VOIX POUR, 7 VOIX CONTRE, 5 BULLETINS BLANCS et 1 ABSTENTION**.

Le Conseil Municipal par un vote à bulletin secret **ADOpte** le compte administratif du budget annexe du port à la majorité de **14 VOIX POUR, 2 VOIX CONTRE, 9 BULLETINS BLANCS et 1 BULLETIN NUL**.

Le Conseil Municipal par un vote à bulletin secret **ADOpte** le compte administratif du budget annexe de l'eau à la majorité de **17 VOIX POUR et 9 BULLETINS BLANCS**.

Point n°7 – Affectation du résultat pour le budget principal et les budgets annexes

Le Conseil Municipal **APPROUVE** l'affectation des résultats de l'année 2022 pour le budget principal et les budgets annexes à la majorité de **21 VOIX POUR et 6 ABSTENTIONS** (*M. J. IGUAL, Mme S. BEAUDOUX, Mme A. PIERRE-CHAUCHAT, M. J.M HEUVELINE, Mme C. CHENEGRIN et Mme S. LAVault*).

Point n°8 – BUDGETS PRIMITIFS 2023

Le Conseil Municipal par un vote à bulletin secret **REJETE** le budget primitif 2023 du budget principal.
Les résultats des votes sont les suivants : **12 VOIX POUR, 14 VOIX CONTRE et 1 BULLETIN BLANC.**

A l'issue de ce vote, Madame le Maire décide de lever la séance.

La séance est levée à 21 H 08.



LE MAIRE
Anne Marie Philippeaux
Anne Marie PHILIPPEAUX

Affiché le : 14 AVR. 2023

